

Le Beaujolais prépare l'arrivée
du Tour de France

ENTREPRENDRE

trèsBeaujolais

MAGAZINE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

[MAI 2023 • N° 53]

DOSSIER

Comment passer
de l'énergie chère à
**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ?**



CCI FORMATION
de nouveaux locaux
pour mieux accueillir ses clients !



CCI BEAUJOLAIS



-FLEUVE-

PORT DU
Beaujolais

175, rue Denis Papin
69400 Villefranche s/S
Tél. 04 74 02 71 50
port@beaujolais.cci.fr
www.portvillefranchesursaone.fr

un équipement



membre de



-FER-

> Algérie

> Espagne

> Turquie

> Italie

-ROUTE-

-MER-

POUR SE CONNECTER
AUX PRINCIPAUX PORTS
DE LA MÉDITERRANÉE

trèsBeaujolais

[MAI 2023 · N° 53]

Entreprendre

trèsBeaujolais

ÉDITÉ PAR LA CHAMBRE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU BEAUJOLAIS

23 chemin du Martelet
69400 Limas
Tél. : 04 74 62 73 00
www.beaujolais.cci.fr
E-mail : cci@beaujolais.cci.fr
ISSN 1951-0918

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
Denis Garnier

DIRECTEUR D'ÉDITION
Alexandre de Franceschi

COORDINATION
DE LA RÉALISATION
Elisabeth Meyzen

RÉDACTRICE EN CHEF
Elisabethallery

RÉDACTION
Agence de presse Be-presse

PHOTOS
Damien Lachas

CRÉDITS PHOTOS
Amazing Beaujolais, Serge Sang,
L'Atelier de Pravins, Camping Capfun
Les Portes du Beaujolais, Decodici,
Yo Crypto, Shutterstock.

CRÉATION DU MAGAZINE
Agence Jour J · Séverine Béchet

MONTAGE ET RÉALISATION
DU MAGAZINE
www.rougevert.fr
69400 Villefranche-sur-Saône

FLASHAGE, IMPRESSION,
FAÇONNAGE
Imprimerie Chirat
42540 Saint-Just La Pendue

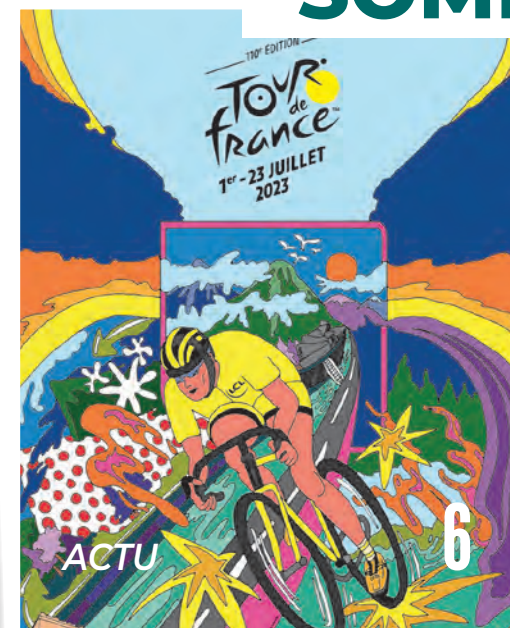


ADHÉRENT

Tirage : 9000 exemplaires

· Vous souhaitez connaître
les coordonnées
des entreprises citées
dans ce numéro ?
www.beaujolais.cci.fr

SOMMAIRE



ACTU

6



DOSSIER

10



À TABLE

20



CAHIER CCI

25

6 L'ACTU

22 INDUSTRIE

8 MADE IN BEAUJOLAIS

24 SERVICES

10 DOSSIER
Comment passer
de l'énergie chère à la
transition énergétique ?

25 CAHIER CCI
CCI formation se dote
de nouveaux locaux
pour mieux accueillir
ses clients !

20 À TABLE

PARCEXPO®
Congrès / Expos / Évènements

Bienvenue chez vous



trèsBeaujolais

Le parc Événementiel du Nord de LYON

parcexpo-villefranche.com

04 74 62 07 49

b.rigaud@beaujolais.cci.fr

OBJECTIF PERFORMANCE, POUR LES ENTREPRISES COMME POUR VOTRE CCI !



//////////////// Chers lecteurs, chères lectrices, //////////////////

La CCI se transforme pour accompagner la performance des entreprises et apporter son expertise au bénéfice du territoire.

Vers un service de qualité encore plus performant pour les entreprises du Beaujolais ! Telle est la feuille de route que j'ai donnée, avec les élus de la CCI, au Directeur général délégué : Alexandre de Franceschi et à ses équipes opérationnelles de notre bel organisme consulaire ! Cette vision passe par des adaptations de notre organisation, étape nécessaire à la mise en place d'un projet ambitieux de transformation. Un challenge motivant et pleinement partagé par les collaborateurs, puisqu'il s'agit bien, au final, de réaliser notre mission : agir pour la performance des entreprises et du territoire du Beaujolais.

Cette transformation doit nous permettre d'être plus proches, en termes d'offres de service, avec les défis toujours plus nombreux auxquels sont confrontés les entreprises : réussir les transitions énergétique et numérique, surmonter les difficultés de recrutements, porter une marque employeur attractive, conquérir de nouveaux clients en France et à l'international, s'emparer de sujets stratégiques comme la sécurité des systèmes d'information ou se préparer aux défis de l'intelligence artificielle, développer de nouvelles compétences marketing et commerciales ajustées à une société, à un monde, agités par de profonds bouleversements. Mais n'en a-t-il pas été toujours ainsi ? Déjà en 1942, Joseph Schumpeter évoquait que le moteur du système, ce sont l'innovation et le progrès technique à travers le phénomène de « destruction créatrice ». Notre territoire, nos entreprises, ont déjà su relever par le passé des transformations considérables. Cependant, l'ampleur des changements, et l'accélération qu'ils connaissent, nous imposent, à tous, de changer, de nous transformer pour anticiper ou prendre à bras le corps ces mutations.

Ainsi, au sein d'une nouvelle Direction pour la Performance des Entreprises (DPE) très largement étoffée, j'ai souhaité instaurer un nouveau service pour répondre aux besoins spécifiques d'accompagnement des dirigeants en ressources humaines et organisation des entreprises. De même, au vu des enjeux sociétaux qu'il représente, le pôle environnement se trouve renforcé pour prendre en compte une législation, des dispositifs, des technologies en constante évolution.

Côté formation, rappelons que le réseau des CCI représente le deuxième formateur après l'Éducation Nationale. Notre intervention privilégiée, en tant qu'acteur de proximité, nous permettra de jouer un rôle clé dans le développement de nouvelles compétences et des reconversions professionnelles sur le territoire du Beaujolais. À cet égard, nous avons pu inaugurer ce début d'année les locaux de CCI Formation Beaujolais (1er Centre de formation continue du Beaujolais), adaptés à ces enjeux, au rez-de-chaussée du 92 rue Henri Dépagneux à Limas.

Enfin, nos infrastructures comme le Port du Beaujolais, ParcExpo et l'aérodrome évoluent et seront eux aussi appelés à jouer un rôle fort d'accompagnement de la performance collective. En mars, la CCI a accueilli les membres de la dynamique association Fibois 69 - Rhône/Métropole pour une visite des installations du port à Villefranche, en préambule à la tenue de leur assemblée générale à ParcExpo. L'occasion de promouvoir nos équipements auprès d'une filière bois qui a tout à gagner de ces infrastructures. Sachons jouer collectifs quand les intérêts économiques et environnementaux du territoire sont en question !

Dans ce contexte global de transformation sociétale, environnementale, technologique et géopolitique, les challenges, comme évoqués, sont nombreux à relever. La CCI sera présente auprès des entreprises en engageant ses propres transformations. Comme les entreprises interrogées dans le dossier livrent, aussi, leurs pistes d'adaptation et d'innovation pour répondre, de façon agiles et résilientes, au nouveau monde d'inflation et de montée des coûts de l'énergie et de la transition environnementale, dans lequel nous sommes entrés.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce nouveau numéro d'Entreprendre trèsBeaujolais !

Tous pour un ! Tous pour le Beaujolais ! La CCI pour tous les entrepreneurs ! Vive le Beaujolais, Vive la CCI, Vive les entrepreneurs !

Denis Garnier

Président de la CCI Beaujolais

COMMERCE

LE VILLAGE BEAUJOLAIS OUVRE SES PORTES

Le Village Beaujolais est un projet emblématique pour l'accueil d'activités commerciales et de services à Gleizé, au nord-ouest de l'agglomération. Sur 6 420 m², il accueille une vingtaine de commerces indépendants – boulangerie, brasserie, restaurants, fleuriste, caviste, opticien, commerce de réparation et de vente de vélos... - et un hypermarché de 2500 m².

Le Village Beaujolais concrétise une volonté politique portée depuis plus de 30 ans par les élus de Gleizé. « Dès 1989, l'équipe municipale, autour d'Elisabeth Lamure, a pris la mesure de la croissance démographique de la commune. Le nombre d'habitants avait en effet presque quadruplé, passant de 2 300 à 8 500 habitants entre 1960 et 1990. La municipalité a estimé nécessaire de faire une pause dans les constructions, et de rediriger des secteurs initialement dévolus à l'habitat, vers l'activité économique. Sinon, notre commune serait devenue une cité dortoir sans âme et sans destin », retrace Ghislain de Longevialle, Maire de la commune et vice-président de l'Agglomération. « Dans cet esprit-là, plusieurs projets d'urbanisme ont été conçus et réalisés afin de rééquilibrer la vitalité et l'attractivité communales, dans le but d'assurer une plus riche mixité des fonctions de la communauté gleizéenne. On a vu alors la

création des parcs d'activités économiques des Grillons et d'Épinay ouverts aux entreprises, tout comme Le Village Beaujolais rassemble des commerces et des services de proximité attendus par les habitants de notre territoire » ajoute-t-il. « En ce sens, il s'agit d'un projet très précurseur puisqu'il répond précisément et concrètement aux enjeux d'attractivité et de proximité des secteurs résidentiels, des zones d'emplois des lieux d'activités domestiques, insiste le Maire de Gleizé. De surcroît, par sa qualité architecturale et paysagère, le Village Beaujolais propose une ambiance, presque une marque, où toute l'offre commerciale et de services est à dimension humaine et porteuse de convivialité. En effet, les élus n'ont pas opté pour un centre commercial gigantesque avec galerie marchande et enseignes à franchises nationale ou internationale hors-sol. À l'inverse, ils ont fait le choix de commerces indépendants et

d'activités de service (pharmacie, maison de santé pluriprofessionnelle, auto-école, pôle santé, bien-être, sport) desservis par de larges allées pour favoriser la promenade, contribuant ainsi à une véritable identité de « village ». Un comité d'agrément avec l'aménageur public, Beaujolais Saône Aménagement, a d'ailleurs été mis en place pour se prononcer sur le choix des commerces et activités accueillis. « Sont privilégiés des porteurs de projet locaux, parfois des commerçants qui tenaient déjà un commerce à Villefranche et souhaitaient s'étendre pour capter davantage les habitants provenant de l'ouest de l'agglomération. L'idée est aussi de recréer une proximité, avec des déplacements locaux courts et sécurisés, y compris en mode doux, à vélo ou à pied », explique Ghislain de Longevialle. Un concept qui se veut également une alternative au commerce en ligne.



TOURISME

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE CAMPING CAPFUN LES PORTES DU BEAUJOLAIS



C'est une vaste transformation qui est engagée au camping des Portes du Beaujolais. Depuis juin 2022, l'infrastructure a été reprise par Capfun, un groupe indépendant français détenu à 100% par la famille Houé, qui gère plus de 200 campings en France et dans les pays limitrophes. Le camping 4 étoiles, situé à Anse, en bord de Saône, accueillait jusqu'en 2022 une cinquantaine de mobil-home et des emplacements pour tentes ou caravanes. Des investissements importants sont actuellement conduits pour porter la capacité d'hébergement à 200 chalets, et créer les aménagements spécifiques à un camping du groupe.

« C'est tout l'univers de Capfun, des mascottes, des spectacles et animations, un toboggan et une aire de jeu géante de 8 mètres fabriqué sur mesure en Allemagne, qui seront proposés dès le 1^{er} juillet. Mais déjà, les 115 chalets ouverts à la réservation pour le week-end de l'Ascension ont été pris d'assaut », se réjouit Lucas Bry, directeur administratif du camping. Il constate la force du groupe pour attirer la fréquentation de familles venues de la France entière sur une location à la semaine. Ouvert toute l'année, le camping emploiera 30 personnes au plus fort de la saison. Il constitue un atout pour la découverte touristique du Beaujolais.

ÉVÉNEMENT

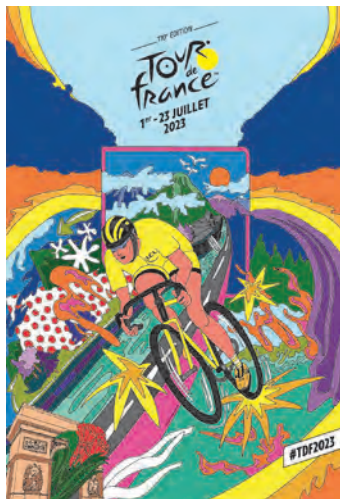
LE BEAUJOLAIS PRÉPARE L'ARRIVÉE DU TOUR DE FRANCE

« Cela fait presque dix ans que le territoire attendait le Tour de France. Après avoir accueilli dix éditions de Paris-Nice et plusieurs fois le Critérium du Dauphiné, nous étions prêts ! », déclare Jacky Menichon, président de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais.

Depuis 1903, date du tout premier Tour de France, le Beaujolais n'avait encore jamais été étape du Tour. En 2023, la société organisatrice, Amaury Sport Organisation, a conçu une arrivée pensée pour nous. Les coureurs cyclistes prendront le départ le 13 juillet de Roanne, pour une course se déroulant à 80% dans le Beaujolais et ses lieux emblématiques. Elle traversera 17 communes du territoire et les 9 grands crus, avec une arrivée à Belleville, avenue de l'Europe, à proximité du restaurant la Maison des Beaujolais », reprend l' élu. Les impacts attendus sont considérables : « Cette épreuve est regardée par près de 1 milliard de spectateurs dans le monde. Environ 4h30 d'antenne nous seront consacrées. C'est l'opportunité unique de placer le Beaujolais, la beauté de ses paysages et de son territoire sous les feux des projecteurs ! », poursuit le président de la CCSB. Depuis fin 2022, aussitôt l'étape

connue, 1800 chambres étaient aussitôt réservées à l'initiative des organisateurs du Tour. « Plus largement, un programme d'animations concernera d'ici juillet tous les acteurs. La fête du Tour, les 13 et 14 mai, a été l'occasion d'associer entreprises, viticulteurs, associations, mais aussi cyclistes amateurs, résidents d'Ehpad, salariés de CAT ou ESAT... Le vélo et le Beaujolais entretiennent une longue et belle histoire. C'est un sport à la fois populaire, intergénérationnel, accessible à tous. Accueillir le Tour est un vrai projet de territoire ! ». Les entreprises ont la possibilité de participer de façon privilégiée à l'arrivée du tour via le Village Partenaires. Cette participation peut intégrer la présence de leur logo sur le panneau d'entrée du village, situé à proximité de la ligne d'arrivée, de l'écran géant et du podium.

Contact : n.tissier-chauveau@ccsb-saonebeaujolais.fr



SANTÉ

LES HÔPITAUX NORD-OUEST ÉTENDENT LEURS SOINS DE RADIOTHÉRAPIE

Le centre de lutte contre le cancer Léon Bérard et les Hôpitaux Nord-Ouest Villefranche ont inauguré, en février dernier, un accélérateur de dernière génération au centre de radiothérapie du Beaujolais. Grâce aux techniques d'irradiation stéréotaxique de très haute précision, cet équipement de pointe développé par la société Elekta permet de traiter par radiothérapie des lésions tumorales de petites dimensions, tout en préservant les tissus sains. « Son intérêt est de traiter des cancers évolutifs avec peu de métas-

tases et d'atteindre des tumeurs à des stades très précoces, ou profondément situés, inaccessibles à d'autres traitements », précise la direction des Hôpitaux Nord-Ouest. Jusqu'à présent non disponibles dans le Beaujolais, les traitements par radiothérapie stéréotaxique imposaient des déplacements éprouvants, notamment au Centre Léon Bérard, à Lyon. Environ 15% des patients pris en charge en radiothérapie pourraient bénéficier de cette nouvelle technique, en proximité.

Le shopping

en cryptomonnaie avec Yo Crypto

Un Français sur 12, soit 5,5 millions de personnes en France et près de 35 millions d'Européens possèdent des cryptomonnaies. « Beaucoup d'entre eux sont simplement investisseurs. Mais les crypto monnaies comptent aussi de plus en plus d'utilisateurs actifs. La capitalisation totale est évaluée à 1000 Md\$ en 2022 », énonce Alexis Renoard, co-fondateur avec Dylan Desbos et Thomas Odeyer, de Yo Crypto. Mais comment permettre à ces utilisateurs de réaliser des achats ? C'est ici que les trois passionnés de technologies blockchain, originaires du Beaujolais, sont entrés en jeu. Ils ont créé leur société en juin 2021, soutenue par l'accélérateur lyonnais Novacité. En autofinancement, ils ont sorti en juin 2022 une première version de leur site de e-commerce. Un partenariat avec l'enseigne C-discount permet de proposer un accès à près de 20 000 produits. En septembre 2022, ils ont vendu 6% du capital de l'entreprise pour développer une nouvelle version du site, plus ergonomique et rapide, disponible avant l'été. « Nous avons jusqu'à 2500 visiteurs mensuels. Le panier d'achat moyen est de 1000 euros, car une vente sur deux est un produit Apple ». Lauréate du Réseau Entreprendre, la société prévoit une levée de fonds dans le courant de cette année. <https://yo-crypto.io>



Decodici.shop,
la déco Made in local

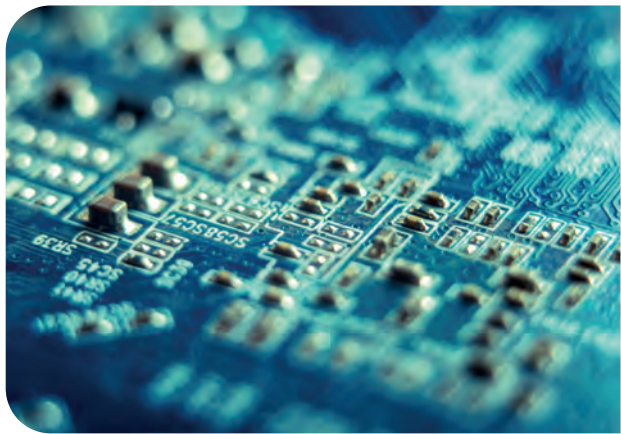


Architecte d'intérieur, Catherine Guillard souhaitait aller au bout de ses projets de rénovation et restructuration d'intérieurs, en proposant une offre de décorations artisanales créatives et de qualité. « Je me suis toujours intéressée à l'art et aux savoir-faire mis en œuvre par les artisans et créateurs. J'ai voulu faire un trait d'union entre mon activité et celle de ces professionnels, et l'ouvrir largement en proposant des objets de décoration, des luminaires, des tableaux singuliers et des meubles, tous issus d'ateliers locaux. C'est ainsi qu'en juillet 2022, j'ai créé la boutique en ligne decodici.shop. Tous les produits sont créés et fabriqués localement, en Beaujolais ou auprès des territoires proches, dans un rayon de 80 km seulement. Il m'a fallu d'abord identifier, démarcher, rencontrer de nombreux créateurs proposant de belles matières telles que le bois, le métal, la laine, la céramique... Le positionnement est le segment de la déco moyen et haut de gamme. Certaines pièces de mobilier ou objets sont adaptables en dimensions, teintes et finitions ». Avec ses partenaires, Catherine Guillard propose également de la création entièrement

sur-mesure. Un service ouvert aux entreprises : « les sociétés disposent d'un crédit d'impôt pour l'acquisition d'œuvres artistiques. Elles ont ainsi le moyen de valoriser leur établissement en soulignant l'image et les valeurs de leur entreprise, tout en aidant et soutenant les artistes locaux ». www.decodici.shop

Agiga Place,
prolonge la vie des composants électroniques

Comment tirer parti des stocks de composants électroniques existants, et remettre dans le circuit des stocks dormants ? Il fallait y penser et Agiga Place le fait ! La société bâtie sur des valeurs environnementales a été co-fondée par Michel Lorient, à l'issue d'une carrière dans la vente de produits électroniques pour le compte de distributeurs américains, et par son fils informaticien. « Cela fait plus de 30 ans que je constate des pénuries sur certains produits alors que des industriels disposent d'excédents de stocks, surtout de précaution, dont ils ne savent que faire si leurs besoins évoluent. Aujourd'hui, les surplus de stocks, encore dans leur emballage d'origine, sont condamnés à la destruction. Cela génère une perte de valeur considérable et représente une aberration sur le plan environnemental ». Ces stocks inutilisés sont même estimés à 2,5 Md€ en Europe ! Agiga Place, dans son modèle d'économie circulaire, propose aux acteurs industriels ou distributeurs de vendre leurs stocks via sa plate-forme électronique. Créée en juillet 2020, la société a d'abord développé des algorithmes de chiffrage robustes, avant d'entrer pleinement en opération en 2022. « Nous sommes en relation avec les 12 plus grandes entreprises qui représentent plus de 50% des excédents, et proposons déjà l'équivalent de 27 M€ de stocks en ligne. Les prix sont ultra compétitifs, établis par l'algorithme, en fonction de la disponibilité de l'offre et de la demande ». La société domiciliée à Villefranche-sur-Saône emploie déjà 7 personnes. Elle dispose d'une bourse French Tech, est lauréate du Réseau Entreprendre et d'un prix décerné par la Région et l'Ademe. www.agiga.net



L'Atelier de Pravins,
créativité et technicité
pour les cavaliers

Créé en 2010, l'Atelier de Pravins a été repris et est dirigé depuis mars 2023 par Françoise Bally et Albéric de Calonne. « En tant que cavalière, je connaissais à la fois l'entreprise et ses produits. Et en tant que coach et consultante en management, j'ai été intéressée à faire perdurer cette très belle marque et son positionnement singulier » témoigne la dirigeante. Au cœur de la production de l'atelier : la selle, conçue en tous points pour les amateurs et passionnés d'équitation, avec des spécifications sur mesure, selon la morphologie du cheval ou du cavalier. « Nous n'utilisons que des matériaux nobles, en sélectionnant les plus beaux cuirs pleine fleur, issus tanneries françaises prestigieuses ». L'Atelier de Pravins est aussi réputé pour ses produits propres - amortisseurs de dos, étrivières... - dont la technicité est reconnue par les professionnels ».

Et pour l'élégance des cavalières, Françoise Bally souhaite développer plus encore les accessoires de maroquinerie, sacs, jolis bracelets et ceintures, déclinés dans des tonalités taupe, havane, noir ou orange, au chic indéniable. Le sac hunter compte déjà parmi les best-seller de la gamme. Pour les années à venir, la dirigeante a défini une stratégie ambitieuse : renforcement de l'international, notamment en direction des États-Unis, mise en place d'une communication plus offensive sur les réseaux sociaux et promotion du site marchand. Et dans un deuxième temps, agrandissement de l'outil de production, actuellement basé à Saint-Etienne-des-Oullières. www.atelierpravins.fr

Pleins feux sur un
"Amazing Beaujolais" !

C'est en partant aux USA dans les années 90 que Dominique Clausel découvre tout le potentiel d'émerveillement du monde anglophone pour le patrimoine, la culture et l'art de vivre à la française. Après une carrière dans l'enseignement, elle franchit le cap en 2020 en créant la revue Amazing Beaujolais. « Née à Fleurie et résidant à Quincié, je suis définitivement amoureuse du territoire et de ceux qui en font le charme et la particularité. Le vocable Beaujolais est connu dans le monde entier, sans être jamais traduit. Ce nom est un cadeau. Mais limiter le Beaujolais au vin seulement, est restrictif. Dans la revue, j'ai aussi souhaité traiter de l'art, du patrimoine, de l'artisanat, des savoir-faire, des personnalités et événements locaux... ». Le premier numéro, entièrement bilingue, est paru en novembre 2021, pour être au diapason de la diffusion des vins primeurs et de tous les temps forts associés. « Il a réuni une équipe de photographes, journalistes, écrivains, illustrateurs et sommeliers, qui contribuent à l'éclectisme et à la qualité des contenus, pour exporter la plus belle image du Beaujolais ». La parution collector, éditée à 1000 exemplaires numérotés, sort depuis au rythme de deux numéros par an, en avril et en novembre. Elle est diffusée par abonnement en France, mais aussi jusqu'au Danemark, aux États-Unis, en Belgique... L'abonnement ou l'achat au numéro peut s'effectuer depuis le web. En 2022, l'entrée dans l'offre presse très sélective d'Air France signe une nouvelle reconnaissance forte, en ligne avec la vocation de la revue. « Nous souhaitons par chaque sujet contribuer à faire connaître et rayonner le Beaujolais ».

www.amazingbeaujolais.com





COMMENT PASSER DE L'ÉNERGIE CHÈRE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Conséquence du conflit en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie a pris les entreprises de court. Le phénomène s'est depuis diffusé largement dans l'économie, en transformant les conditions d'exercice de nombreuses activités. Quels en sont les effets ? Comment les entreprises font-elles face ou modifient-elles leur stratégie ? L'accélération des démarches d'efficacité et de transition énergétiques est-elle en cours ? Des dirigeants d'entreprise du territoire livrent leurs décryptage et perspectives.

Après la crise Covid et les pénuries sur les chaînes d’approvisionnement, la forte hausse des matières premières et des prix de l’énergie ont à leur tour alimenté la boucle de l’inflation. En février 2023, l’indice des prix à la consommation ressort, sur un an, à +6,3%, selon l’Insee, après 5,2% en 2022. Avec toutefois de fortes variations. En février, les prix de l’alimentation ont augmenté sur un an de 14,8%, et même 23,3% pour les légumes frais, 15,4% pour la viande. Les services de transport accusent une hausse de 11,1% le ferroviaire de 9,5%, et les prix de l’énergie de 14,1%, dont +36,3% pour le gaz, et +10,1% pour l’électricité. L’ampleur des hausses n’a pas échappé aux ménages, confrontés à une baisse drastique de leur pouvoir d’achat disponible. Mois après mois, ils se sont vus contraints de réduire de grands postes de consommation et d’arbitrer entre leurs dépenses.

DES EFFETS MASSIFS
POUR LES PROFESSIONNELS

Encore la moyenne nationale de la hausse des prix de l’énergie, limitée par la mise en place du bouclier tarifaire pour les ménages, masque-t-elle la réalité des augmentations du côté des professionnels. Surtout pour ceux concernés par une renégociation de leur contrat vis-à-vis de leur fournisseur d’énergie en 2022. Le déclenchement de la guerre en Ukraine, les politiques de sanctions économiques et les tensions sur les approvisionnements du gaz et du pétrole qui en ont résulté, ont constitué le coup d’envoi à la flambée des cours du gaz sur les marchés de gros, notamment. Pour les professionnels, le verdict a été sans appel. Les entreprises ont dû faire face au quadruplement du prix du gaz, et à un doublement des tarifs de l’électricité, en moyenne. Quand les hausses n’ont pas été bien plus considérables, selon les fournisseurs d’énergie sélectionnés. Des syndicats professionnels, comme la CPME ou l’UMIH, ont alerté à nombreuses reprises les pouvoirs publics au cours de l’année 2022. Dès juillet, selon une enquête de l’UMIH, 79% des dirigeants de cafés, hôtels, restaurants, redoutaient la stagnation ou même la dégradation de leur activité ; 64% déclaraient avoir réduit leur consommation d’énergie, et 30% ne pouvoir

répercuter les hausses sur leurs prix. En octobre 2022, un dirigeant d’entreprise sur 10 interrogé par la CPME envisageait l’arrêt de son activité du fait de la hausse des prix de l’énergie, et 87% d’entre eux estimaient « ne pas pouvoir peser ou entamer une véritable négociation avec leur fournisseur d’énergie lors de la phase de renouvellement de contrat ».

DES PRIX DE MARCHÉ
EN AUGMENTATION EXPONENTIELLE

Vincent Opinel, à la tête de la société Scribes, spécialisée dans l’accueil d’entreprises en centre d’affaires depuis 1992, a ainsi pensé vivre un cauchemar, quand le prix du Mega Watt heure applicable à l’Eco-Place, le nouvel espace d’accueil des entreprises à Villefranche (voir encadré) est passé de 80 euros en décembre 2021, à 1718 euros un an plus tard ! La mise en œuvre du bouclier

tarifaire, introduite en début d’année 2023 par le gouvernement, a heureusement ramené le prix du Mega Watt heure à 280 euros. « Ce qui représente quand même un triplement du prix de l’électricité en 2023 par rapport à 2021 », note-t-il. Soumis au décret tertiaire, et donc à l’obligation d’enregistrer et déclarer toutes les dépenses d’énergie, le dirigeant a relevé une véritable prouesse, grâce à des efforts draconiens d’économies d’énergie se traduisant par une consommation d’électricité en baisse de 30% en 2022 ! « Nous avons tenté de maîtriser tous les postes :

moins climatisation l’été, blocage du chauffage à la température de 19° en hiver... Ceci grâce à une très belle acceptation des clients, confrontés chez eux à une situation identique ». Malgré ces exploits, et en dépit de locaux aux dernières normes en termes d’isolation et équipés de pompes à chaleur, « notre facture d’électricité est passée de 2200 euros en 2021, à 12 900 euros en 2022 ! », s’exclame Vincent Opinel. « Aujourd’hui, nous avons le sentiment de travailler pour enrichir les fournisseurs d’énergie », déclare, avec une forme d’amertume, le jeune dirigeant.

FAIRE FACE À UNE HAUSSE DE PRIX GÉNÉRALISÉE
Maison Traiteur a fourni les mêmes efforts. « Notre maison est historiquement implantée à Cercié. En janvier 2020, nous avons investi 4 M€ dans un nouveau bâtiment de 1200 m², à Belleville-en-Beaujolais, comprenant un laboratoire de préparation de produits traiteur, boucherie, charcuterie, pâtisseries maison, et un grand espace de vente et de restauration permettant de déjeuner sur place. Nos consommations d’énergie, dans ces locaux, sont à un niveau minimum grâce à une isolation performante,



[témoignage]
L'Eco-Place de Villefranche à l'épreuve
de la hausse des prix de l'énergie

Un peu plus de deux ans après son ouverture, le 4 janvier 2021, Scribes, l'espace de bureaux, salles de réunions, lieu de co-working, a pleinement trouvé sa place à Villefranche. Situé au 413 rue Philippe Héron, dans les anciens locaux rénovés de Blédina, l'Eco-Place propose sur 1275 m² de nombreux services : domiciliation, co-working, location de bureaux équipés, réservation de salles de réunion, cuisine partagée de 60 m², salle de sports avec douche et vestiaires de 59 m², espaces détente, phonebox insonorisés, etc. « Il existait un vrai besoin pour un lieu comme celui-ci, décrit Vincent Opinel, qui a racheté à sa famille la société Scribes, spécialisée depuis 1992 dans l'accueil d'entreprises. Le taux de remplissage de l'Eco-Place est de 100% sur les bureaux privatifs et de 80% sur les espaces de co-working, qui accueillent une centaine de personnes depuis début 2022. L'offre satisfait aussi bien les multinationales qui implantent une succursale à Villefranche, que des start-up en croissance, et tous types d'activité. Nous hébergeons par exemple une société de reclassement, une entreprise d'aide à la personne et de nombreux indépendants. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir les bureaux du député de la circonscription et de ses assistants parlementaires », poursuit-il. Tout a pourtant failli s'effondrer à l'annonce, en décembre 2022, d'un tarif d'électricité... vingt fois plus cher ! « Heureusement, le bouclier tarifaire a été instauré début 2023 pour les entreprises. Mais le prix en 2023 sera quand même multiplié par 3,5. Et beaucoup d'autres postes augmentent aussi : nous passons 3 kg de café par jour dont le prix au kilo a doublé... ». Pas question pour autant de baisser les bras. « Nous risquons de faire une année blanche en 2023 en termes de résultats. Mais je reste optimiste : grâce à notre concept, une vraie communauté s'est créée, des liens entre les entreprises ou les activités se sont tissés, les personnes s'échangent des solutions, pour des recrutements par exemple, ou la recherche de stagiaires, de prestataires. Nos clients restent fidèles... et demandeurs ! ».



[témoignage]
L'Auberge des Arrêts
ferme pour la première fois pendant l'hiver

Après une expérience **de 10 à 15 ans** dans la restauration, Arthur Charpentier a repris l'activité, avec sa compagne Marine Blancaert, ancienne fleuriste, de l'auberge de Saint-Jacques des Arrêts, en 2019. Un établissement détenu par la Mairie, et géré par le couple en location gérance. « Ce village, reculé du monde et comptant une centaine d'âmes, nous a d'emblée séduit. Il a toujours représenté une étape importante pour les pèlerins du chemin de Compostelle, sur le tracé reliant Cluny au Puy en Velay. La région compte aussi de nombreux sentiers de randonnées. Il y avait ici l'opportunité de créer un lieu ouvert, offrant une régularité de service de restauration, un bar et salon de thé pour les habitants, les touristes ou promeneurs de passage. Nous sommes aussi le seul commerce du village », explique le gérant. « En trois ans, nous avons réussi à développer une activité viable. Nous nous fournissons essentiellement auprès de producteurs locaux, pour une cuisine fait maison et de saison. Sur

le plan humain, nous avons aussi plutôt bien vécu la période Covid, loin des désordres de la ville suspendue aux décisions d'ouverture et fermeture », reprend-il. Mais tout a changé en 2022, avec la hausse des prix de l'énergie. « L'auberge occupe une maison ancienne qui est une passoire thermique. Ne sachant pas si le coût des charges fixes n'aurait pas dépassé les recettes d'exploitation, face à une multiplication par deux ou trois du prix du fioul avant l'hiver, nous avons pour la première fois pris la décision de fermer entre novembre 2022 et mars 2023 ». Pendant ce temps, Arthur et Marine ont tous deux travaillé pour le compte de restaurants de la région. L'occasion d'apprendre encore et de rencontrer de nouveaux acteurs du territoire. C'est cet été qu'ils vérifieront si leur saison d'ouverture suffit à absorber les charges qui courent encore pendant la période de fermeture. « Nous ferons le bilan en octobre prochain ». Le couple aborde l'expérience avec philosophie. « Les liens noués en local sont très forts. Nous l'avons bien perçu auprès des habitants qui attendaient la réouverture avec impatience. La solution de location gérance avec la Mairie est aussi idéale dans un cas comme celui-ci. Elle ne génère pas d'investissements trop lourds, ou le remboursement de prêts qui auraient pesé sur l'activité. Toutes ces dernières périodes nous ont confortés : il faut garder la capacité à faire le dos rond pour traverser les crises, et travailler avec les ressources locales ».

...

des éclairages leds, et un circuit de récupération de chaleur, témoignent Anne et Jean-Luc Maisson. Nous utilisons les appareils de cuisson surtout la nuit, en recourant aux cuissons basse température. Seuls nos frigos tournent en permanence ». Le personnel, composé de 20 à 25 personnes, dont 3 apprentis, a appris à être vigilant sur les consommations. Mais au-delà des factures d'énergie en hausse, ce qui pénalise l'entreprise, ce sont aussi les

prix d'achat des matières premières. « Les volailles ont pris 40% du fait de l'épidémie de grippe aviaire, de la hausse des céréales et des transports. La hausse des viandes approche 20%, tout comme les œufs ou le chocolat. Il n'est pas possible de tout répercuter car nous constatons que les clients font de plus en plus attention à leurs dépenses. En semaine, ils se font moins plaisir dans leurs achats d'alimentation, notamment par rapport à la période

après Covid où le magasin ne désemplassait pas. C'est seulement le week-end que l'on retrouve une forme de consommation plaisir ».

DES TENDANCES DE CONSOMMATION EN FORTE MUTATION

Des observations que corroborent les études de l'Insee. Selon l'enquête de conjoncture réalisée en décembre 2022 par l'Institut national de la statistique, « deux ménages sur

trois déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation depuis un an, du fait de l'inflation (...). Ces changements consistent le plus souvent à diminuer la consommation d'énergie pour le logement et de produits alimentaires (...). Dans une moindre mesure, les ménages disent s'orienter vers de nouvelles enseignes ou de nouvelles gammes de produits ». Face à une hausse des prix dans l'alimentaire de 12,9%, en moyenne au cours de l'année 2022, la baisse des achats des ménages s'est ainsi portée à -8,5% sur la même période. Une tendance historique qui devrait se poursuivre en 2023, dans un contexte d'inflation toujours élevé. Et ensuite ? Les scénarios divergent. Selon les projections macroéconomiques de la Banque de France rendues publiques en mars dernier, « les aléas négatifs relatifs à de possibles ruptures d'approvisionnement en énergie et à leurs conséquences potentielles sur l'activité ont pu être écartés pour l'hiver 2022-2023. Toutefois, la situation géopolitique liée à la guerre russe en Ukraine et au contexte mondial, avec de possibles regains de tensions sur l'approvisionnement en énergie durant l'hiver prochain, demeurent un risque à la hausse sur l'inflation et à la baisse sur la croissance à l'horizon fin 2023-début 2024 ».

RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE

Des prévisions qui incitent les entreprises à s'inscrire dans des démarches de moyen et long termes. Pendant l'hiver 2022-2023, le site de Gama Technologies, à Belleville-en-Beaujolais, a réussi à baisser ses consommations d'énergie de 35%. Les gains seront toutefois moins importants à partir du printemps.



[témoignage]
Aqua N'Fit déborde d'énergie
pour trouver des solutions

« Entre l'énergie, le chlore, tout a augmenté d'au moins 100% en 2022 », constate Fodil Alidjra, gérant d'Aqua N'Fit, l'espace de fitness aquatique situé à Anse. Chauffer 230 m² de locaux, dont un vaste bassin, représente un vrai défi en ces temps d'énergie chère, comme l'ont d'ailleurs montré les nombreuses fermetures de piscines municipales et privées en France au cours de l'année 2022. « Nous avons la chance d'avoir des installations très récentes, bien conçues puisque pendant une partie de l'année, c'est la température atteinte par l'eau de la piscine qui chauffe l'ensemble du bâtiment ». Malgré la hausse très significative de ces postes, Fodil et Anaïs, les deux associés, ont choisi de ne pas répercuter intégralement ces surcoûts sur les prix des séances. « Nous recevons près de 400 personnes à la semaine, aussi bien des enfants qui apprennent à nager, des sportifs de haut niveau en pleine préparation de saison, que des personnes assistant aux cours d'aquatraining. Une grande partie des clients, active ou retraitée, est très sensible au prix. Nous absorbons donc la plupart des hausses sur la marge de l'entreprise et notre rémunération ». Au-delà, Fodil et Anaïs, maîtres-nageurs diplômés, analysent toutes les pistes techniques à leur disposition. Équiper le bâtiment de panneaux solaires ? L'ensoleillement et les rendements sont insuffisants au moment où l'équipement nécessite le plus de chaleur. « Nous étudions d'autres alternatives. En région parisienne, une piscine s'est associée à une entreprise hébergeant des serveurs, dont la chaleur est récupérée pour chauffer l'eau. Il se trouve qu'à Anse, nous disposons d'espace suffisant pour accueillir une activité connexe et complémentaire à nos besoins. Nous ne sommes pas seuls à réfléchir en ce sens. Tout le monde recherche des pistes pour faire fonctionner de façon viable les bassins, et inventer les piscines de demain ».



[témoignage]
Gama Technologies audite et mesure les gains de consommation d'énergie

Mickaël Joly, directeur du site Gama Technologies, spécialiste de la pulvérisation agricole et viticole du groupe Exel Industries (CA 2022 : 977 M€ ; 3770 collaborateurs), se souviendra longtemps de cette année 2022. À commencer par le déclenchement du conflit en Ukraine, le 24 février. « Il a eu pour nous des répercussions importantes. Nous avons sur place une filiale de commercialisation et de gestion de pièces de rechange, au sud de Kiev. Des salariés du site de Belleville ont fait le trajet jusqu'en Pologne pour sécuriser des familles de salariés, femmes et enfants, qui ont souhaité quitter le pays. Deux familles ukrainiennes avec enfants sont encore présentes sur la région, deux ont choisi de repartir au bout d'un an. Depuis, nous avons sécurisé notre filiale en la déplaçant dans l'ouest du pays », raconte le dirigeant. Un enjeu fort pour l'Ukraine, véritable grenier de l'Europe. Mais aussi pour Gama Technologies, dont le marché ukrainien constituait le premier débouché à l'export. La hausse des prix de l'énergie a ensuite été un autre choc. « Nous étions en 2022 en pleine renégociation de contrat. Malgré les politiques de renégociation du groupe, les hausses se sont élevées à 50% pour l'électricité, à 200% pour le gaz. L'impact sur une année civile peut représenter entre 300 et 400 k€ pour notre seul site de Belleville-en-Beaujolais ! ». Face à la dérive de ce poste et dans l'urgence, Mickaël Joly s'est alors tourné vers la CCI, l'UIMM et la CPME, qui ont conseillé le recours à un audit énergétique, assuré par Bpifrance et pris en charge à 50% par l'Ademe. « Cet audit a été source de nombreuses optimisations : baisse de température de chauffage de 22° à 15° dans les ateliers où les salariés sont en mouvement, à 19° dans les bureaux ; transformation du chauffage électrique en chauffage gaz dans les ateliers, tout en étant attentifs aux ouvertures de porte sur l'extérieur ; optimisation du process par un démarrage de la chaîne de peinture plus tardive, pour gagner 1h30 par jour dans la montée en température du process, à 220° ; instauration de rondes pour vérifier la coupure systématique des chauffages le vendredi. « Au total, et grâce à la mobilisation des 220 salariés du site, nous avons réussi à baisser nos consommations d'énergie de 35% cet hiver ».

...

Lissés sur l'année 2023, ils pourraient être compris entre 15 à 20%, ce qui n'en est pas moins une performance dans le milieu industriel. « La mauvaise nouvelle, c'est que sur les quatre premiers mois de l'année 2023, l'énergie coûte 58% plus cher, tempère Mickaël Joly, le directeur du site. Nous sommes donc contraints de réfléchir à d'autres solutions ». Parmi les pistes étudiées : doter les ateliers de déstratificateurs d'air, permettant de ramener l'air chaud situé en hauteur, vers le sol ; changer l'ancienne chaudière

peu économe pour une pompe à chaleur réversible, avec la possibilité de réguler automatiquement le chauffage à 19° et d'obtenir une température homogène dans les bâtiments. Des équipements chiffrés toutefois à plus de 220 k€. « Un retour sur investissement peut s'obtenir au bout de 5 à 6 ans. Ce ROI est néanmoins étroitement lié à l'évolution des prix de l'énergie dans les prochaines années et aux aides possibles à mobiliser, poursuit Mickaël Joly. Un point reste certain : cette conjoncture nous contraints à être beaucoup plus vigilants

+ UN NOUVEAU MONDE D'INFLATION

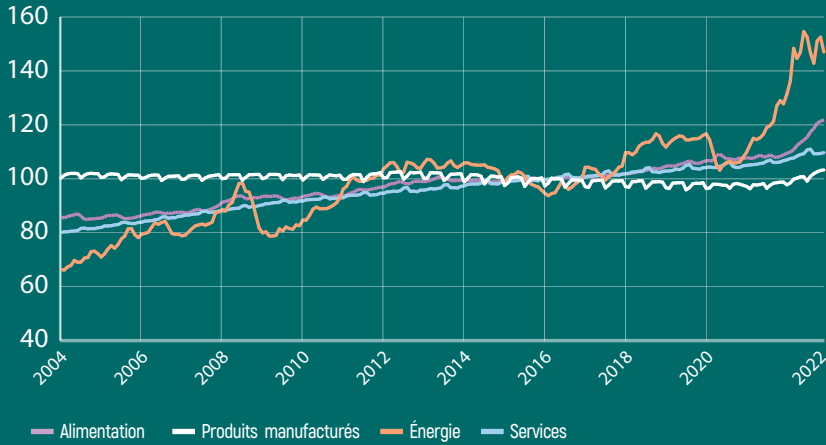
TAUX D'INFLATION Données annuelles de 1991 à 2022 en %



Source : Insee, indices des prix à la consommation.

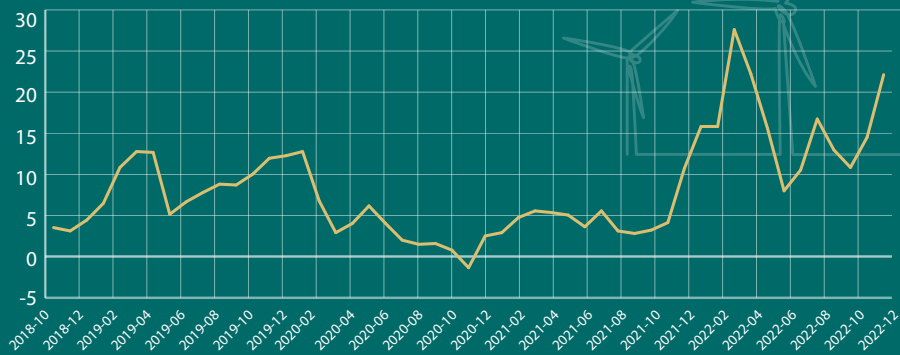
INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION PAR GRANDS SECTEURS DE CONSOMMATION

Base 100 sur l'année 2015 Source : Insee, indices des prix à la consommation.



ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ENTRE FIN 2018 ET FIN 2022

Clients professionnels, glissement annuel, en % Source : Insee, indices de prix à la production.





[témoignage]

Foureau SAS s'arme contre les fluctuations des tarifs de l'énergie

La société Foureau, spécialisée dans la sous-traitance en usinage et décolletage de précision à Belleville-en-Beaujolais, connaît une belle croissance. Elle a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 6 M€ en 2021, 8 M€ en 2022 avec 33 personnes, pour un prévisionnel de 8,5 M€ en 2023. « Nous sommes positionnés sur des secteurs porteurs : le machinisme agricole, l'hydraulique via des pièces spécifiques entrant dans des équipements permettant de refroidir les datacenter, ou encore l'industrie nucléaire, explique son dirigeant, Marc Brenon. Pour accompagner notre croissance, nous avons investi chaque année dans 2 à 3 nouvelles machines numériques, nous permettant d'entrer dans l'industrie 4.0 ». En 2021, le dirigeant a fait appel à un courtier pour renégocier son tarif d'électricité. Avec la majeure partie de sa consommation à tarif fixe, il a ainsi pu limiter l'augmentation exponentielle des coûts en 2022. Seule une part hors tarif ARENH* était soumise aux fluctuations des prix de marché de gros. « Sur 2022, notre surcoût en électricité a été de 17%. Cela s'absorbe, car l'énergie ne représente que 2% de notre chiffre d'affaires ». L'équipe de direction n'en suit pas moins très attentivement l'évolution de ce poste. « En janvier 2022, j'ai eu une vraie frayeur en recevant une note de 21 k€ d'électricité, au lieu de 11 k€ attendus. Grâce aux remises liées à l'ARENH, le coût réel a finalement été de 17 k€. L'ampleur de ces fluctuations et l'incertitude qu'elles génèrent, créent du stress et imposent une vigilance au mois le mois ». En fin d'année 2023, la société sera de nouveau contrainte de renégocier son tarif pour 3 ans. Face à la complexité et aux nouvelles règles applicables dans la tarification des prix de l'énergie, le dirigeant pense de nouveau recourir à un courtier. « Je serai plus averti pour analyser les propositions. Nous avons tous gagné en expérience sur le sujet en 2022 ».

**ARENH : Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique. Ce dispositif introduit en 2011 permet aux fournisseurs d'énergie d'acheter de l'électricité nucléaire dans des « conditions économiques équivalentes » à celles d'EDF.*

...

sur nos consommations d'énergie, ce qui est aussi vertueux pour l'environnement et la réduction de notre empreinte carbone. Plus globalement, nous abordons en parallèle d'autres sujets, comme le recyclage ou la valorisation de nos déchets métalliques ou plastiques ». C'est aussi la même démarche qui est suivie par la société Scribes. Après avoir investi dans une seconde couche d'isolation, par l'intérieur cette fois, en 2022, pour l'Éco-Place de Villefranche-sur-Saône, Vincent Opinel ne conçoit plus de nouveaux projets de rénovation ou construction de la même façon. Pour le prochain projet d'espace de co-working à Mâcon, Vincent Opinel investira 2,5 millions d'euros dans des bureaux à énergie positive, équipés de panneaux photovoltaïques « Ces nouveaux procédés constructifs représentent un coût important, mais c'est l'avenir ! Ils

nous permettent d'envisager de nouvelles conditions d'exploitation économique, y compris en revendant de l'électricité en période de surplus ».

DE NOUVELLES ÉQUATIONS GAGNANTES

Entrer de plain-pied dans une nouvelle économie plus résiliente, moins dépendante des séismes géopolitiques ou des fluctuations mondiales des cours de l'énergie, devient le projet de multiples acteurs. Par divers moyens : mise en place d'un système de management de l'énergie selon la norme ISO 50 001, investissement dans la transition énergétique ou des systèmes de production d'énergie... Ces problématiques mobilisent également les acteurs publics : le 24 avril, le Département du Rhône a ainsi créé une Académie de la transition énergétique,

en vue de former élus, techniciens, et agents des collectivités à ces nouveaux enjeux. Une nécessité, à l'heure de la mise en œuvre de la Loi Climat et Résilience adoptée en 2021, ou du Fonds vert, ouvert à partir de janvier 2023 et destiné à accompagner les territoires dans leurs initiatives. Du côté des entreprises, la PME Foureau SAS, à Belleville-en-Beaujolais, devient elle-même vecteur de cette transformation. Membre d'un groupement piloté par le groupe Eiffage, qui a participé à la construction de la moitié du parc électronucléaire français, la société d'usinage et de décolletage a été en 2021 lauréate du Plan France Relance, au titre du fonds de soutien au

renforcement des compétences dans la filière nucléaire. Une filière pesant 3000 entreprises pour 200 000 à 220 000 emplois, reconnue comme stratégique pour l'indépendance énergétique de la France. L'entreprise est intégrée dans le consortium qui pourrait être retenu par EDF pour la construction de 4 EPR. « Nous en saurons plus en 2024. Mais si c'est le cas, alors il nous faudra construire un nouveau bâtiment de production dédié. Une partie de l'investissement a déjà été réalisé pour faire aboutir la R&D sur ce projet. Dans les 4 à 5 ans à venir, ce contrat pourrait concerner un volume de 2 à 3 millions de pièces ». Une situation qui réjouit le dirigeant. « Depuis ma

reprise de la société Foureau en 1991, j'ai trop vécu des délocalisations entières de productions en Asie. Outre l'empreinte énergétique occasionnée par les déplacements de ces pièces délocalisées, elles se sont accompagnées en France de pertes de savoir-faire, d'emplois industriels et au final, de moindres recettes pour l'économie nationale et le budget de l'État ». Au-delà d'une conjoncture contrainte, les conditions sont donc réunies pour que des projets industriels ambitieux, de nouvelles activités, préparant la transition énergétique, les technologies et emplois de demain, se diffusent en France.

[Focus]

Les aides pour faire face à la hausse des prix de l'énergie

La CCI Beaujolais accompagne les entreprises et relaye les dispositifs d'aide les plus adaptés à leur situation. Parmi ceux-ci :

AIDES NATIONALES POUR LES PME

Le bouclier tarifaire est un dispositif instauré au niveau national qui permet de contenir la hausse des prix de l'électricité. Pour en bénéficier, l'entreprise doit réunir ces conditions :
• moins de 10 salariés.
• un chiffre d'affaires inférieur à deux millions d'euros.
• un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA.

EN 2023, LES TPE ONT DROIT À UN PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ LIMITÉ À 280 €/MWH

Le 6 janvier, le Ministre de l'Économie a annoncé que les fournisseurs ont accepté de garantir à toutes les TPE qu'elles ne paieraient pas plus de 280 €/ MWh en moyenne d'électricité en 2023. L'aide est accessible aux TPE qui ont renouvelé leur contrat de fourniture d'électricité au second semestre 2022 et qui ne bénéficient pas du tarif de vente réglementé. L'entreprise doit alors remplir une attestation indiquant qu'elle souhaite une renégociation de son contrat d'électricité. Le formulaire doit ensuite être renvoyé au fournisseur d'électricité.

GUICHET D'AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

Il s'agit d'une aide dont l'objectif est de pallier les effets de la crise énergétique, de soutenir la compétitivité des entreprises et d'éviter les arrêts de production des sites les plus consommateurs de gaz et d'électricité. Créé en 2022, le guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz est prolongé jusqu'à fin 2023. Les entreprises peuvent bénéficier, sous conditions, de l'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz jusqu'à 4 millions d'euros. Cette aide est accessible sur le site impots.gouv.fr.

DES AIDES RÉGIONALES existent pour la prise en charge du surcoût des frais d'électricité des boulangers-pâtisseries, ou encore pour financer l'investissement de matériel ou équipement moins énergivore pour les entreprises ou être accompagné dans un projet de production d'énergie renouvelable.

Pour en savoir plus

• www.economie.gouv.fr/entreprises/tpe-pme-aides-hausse-prix-energie
• www.auvergnerhonealpes.fr/aides

LES TERRASSES DE POMMIERS, BALCON EXQUIS SUR LE BEAUJOLAIS

Déjeuner aux Terrasses de Pommiers, c'est à la fois embrasser une vue époustouflante sur le Beaujolais, et savourer la cuisine créative, inspirée, de son chef Julien Valençot. Une double raison de découvrir l'établissement... ou d'y revenir !



Voilà presque vingt ans que Julien et son épouse Carole ont fait du restaurant un haut lieu du Beaujolais. Haut à tous les sens du terme. Il suffit de grimper les jolies rues de Pommiers, puis de s'approcher de l'établissement, presque contigu à la chapelle Notre-Dame de Buisante, pour comprendre ce que le point de vue aura de prometteur ! Mais une fois en salle, ou mieux encore, depuis la très vaste terrasse ouverte aux beaux jours, le panorama dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Comprenez : une vue circulaire, à 300°, des Monts du Lyonnais au sud aux Monts du Beaujolais plein nord, à la Chaîne des Alpes en face. Et aux pieds, l'ensemble du territoire qui se déroule, parcouru en son cœur par la Saône, aux airs de long fleuve tranquille, comme un ruban bleu ornant la ville ou la campagne verte. Sans oublier le ruban gris de l'autoroute, dont le trafic interrompt les rêveries, rappelant l'instantanéité du temps présent dans un paysage aux courbes millénaires...

CARTE GOURMANDE ET CRÉATIVE

Retour en salle : les couleurs douces, pastels, les murs joliment décorés et les fauteuils confortables invitent à la dégustation. Et sur la carte, tout fait envie. À commencer par l'œuf de poule, cuit parfait en raviolo ouverte, petits gris de Bourgogne et champignons des bois, crème de cèpes, ou bien la fine tranche de saumon cuit en gravlax, crème de citron vert, coulis de betterave, parsemée de délicieuses, craquantes et délicates graines de grenade, diffusant une fine saveur acidulée au poisson roi. Parmi les plats, même dilemme : le suprême de volaille fermière cuite en basse température, risotto crémeux à la truffe, fèves et petit pois à la viande, le dispute au dos de cabillaud rôti sur la peau, châtaignes confites et sommités de romanesco, émulsion de potimarron. À moins que l'on ne se décide pour l'émincé de homard à l'huile d'olive, lasagnes de poireaux et jeunes pousses d'épinards, beurre blanc émulsionné ? Mais voilà que les risot-



tos, crémeux comme il se doit, aux légumes de saison ou encore aux homard et crustacés, attirent à leur tour notre attention... Dans ce choix cornélien, aucune erreur ou faux pas à redouter : une parfaite maîtrise dans l'exécution des recettes, qui se manifeste dès l'ordonnancement des assiettes, puis les saveurs produites en bouche, viennent combler les attentes. Tout cela accompagné par un service à la fois efficace et attentionné.

L'ANCIEN CAVEAU VIGNERON TRANSFORMÉ EN ADRESSE EMBLÉMATIQUE

Il faut dire qu'ici, presque vingt années de création et de pratique inspirent le couple. « Je suis originaire du Beaujolais, et après avoir réalisé mon apprentissage à Montmerle, j'ai travaillé pour de très belles maisons - La Pyramide, La chèvre d'Or...- et chez Léon de Lyon. J'ai adoré partir, mais aussi revenir ! », raconte le chef Julien Valençot. Ça se voit, tant le caveau rustique, anciennement ouvert aux vignerons, s'est embelli. Aux travaux de transformation et d'agrandissement successifs, s'est ajoutée une terrasse de plus de 200 m², équipée d'une pergola bioclimatique pour tempérer les journées les plus chaudes. « Au début, nous avions une clientèle très locale. Elle s'est à présent diversifiée, avec des convives venus de la région et de Lyon, qui est à notre porte. Certains arrivent avec des chaussures de marche pour emprunter les chemins de randonnée de Pommiers. Nous accueillons tant les repas de famille que la clientèle d'entreprise. Des habitués viennent au restaurant une ou deux fois par semaine depuis nos débuts », sourit Carole. Comme ce couple d'Anglais devenu des amis, qui disposent d'une maison dans la région, et puisent encore des conseils culinaires de retour à leur domicile londonien... « Nous nous sommes installés ici très jeunes, à 23 et 26 ans. Entre-temps, nos quatre garçons ont bien grandi. Beaucoup de clients nous ont suivi et vu évo-



luer. Cela crée des liens », poursuit Carole. Bien sûr, les années Covid ont apporté leur lot de perturbations, tout comme l'inflation des produits. Autant de contraintes qui poussent le chef à innover sans cesse. « Nous tenons toujours à proposer pour le déjeuner un menu affaires très qualitatif, à 24 euros tout compris ». Relever tous ces défis dans une belle harmonie, telle pourrait être l'une des meilleures recettes de la maison. ■

+

INFOS CLÉS

Les Terrasses de Pommiers

. Adresse : 706, montée de Buisante 69480 Pommiers

. Ouvert lundi, jeudi, vendredi, samedi midi et soir, et dimanche midi.

. Tél : 04 74 65 05 27



CHICHE ! CASSE LES CODES DES LÉGUMINEUSES

Sous l'impulsion de ses deux jeunes dirigeantes, la petite société de Belleville a désormais tout d'une grande : extension de la gamme de références, de la diffusion produits, et bientôt des locaux industriels... Récit d'une aventure entrepreneuriale placée avant tout sous le sceau de l'éthique et la gourmandise.

La jeune histoire de Chiche ! a démarré en 2016. Lorsque Adeline Cadillon, ingénieure agronome, et Coralie Honajzer, diplômée d'école de commerce, s'associent pour remettre une légumineuse, le pois chiche, au goût du jour. Dans les labos de l'ISARA, Adeline Cadillon avait pu en tester le potentiel et mettre au point les premières recettes. S'en était suivi de très sérieuses études de marché. Et hop ! Le pois chiche, torréfié et finement assaisonné, était dans le sac. Le projet de création avait été dès le départ retenu lauréat du concours du Cluster Bio d'Auvergne-Rhône-Alpes, et du Réseau Entreprendre en 2018. « Toutes nos légumineuses sont issues de l'agriculture biologique française. À la fois riches en protéines, en fibres et micronutriments, elles ont été oubliées dans l'alimentation, alors que leurs propriétés sont extrêmement intéressantes. Elles présentent également beaucoup d'intérêt pour les agriculteurs, car elles n'ont pas besoin d'engrais et améliorent la fertilité des sols entre deux cultures ».

Dès 2017, le lancement de trois recettes de pois chiches à déguster en apéritif séduit des magasins de la grande distribution. Suivent en 2018 des référencements au niveau national par les chaînes de magasins bio Biocoop et Naturalia. « En janvier 2018, nous avons pu nous installer dans nos ateliers de Belleville de 300 m², comprenant labos, espace de stockage et bureaux, financés sur fonds propres et par emprunts bancaires », ajoute Coralie Honajzer. Pour élargir la gamme, six nouvelles références ont été ajoutées. « En 2019, nous avons sorti une version sucrée, chocolatée, qui a fait l'objet d'une campagne de crowdfunding dépassant nos espérances, avec 13 k€ levés. Et le lancement d'éditions limitées à Noël, Pâques... ».

CROUSTICHE, HOUMOUCHE OU CHICHOU...

De façon paradoxale, les confinements successifs ont été plutôt favorables au développement de l'activité. « Le Covid a fait naître un fort engouement pour les produits lo-



caux, et les consommateurs ont pris le temps de découvrir de nouvelles marques, y compris en venant chercher les produits sur place. Cette consommation a en partie perduré, avec des clients venant jusque de Lyon pour suivre nos événements de vente directe, et contents de trouver des productions originales. En termes d'offres, nous sommes aussi ouverts à la vente en vrac, même si ce mode rend plus difficile une communication sur le fabriqué en France et le soutien aux agriculteurs français ». Pour suivre la demande, la société a mis au point en 2021 six nouvelles références à base de fèves et de petits pois, en gamme salé, et le fameux chichou, en sucré. « Il s'agit à nouveau d'un pois chiche, mais grillé, caramélisé et praliné ». Succès garanti ! Il a notamment trouvé des débouchés inattendus, chez les glaciers ou restaurateurs, comme décoration gourmande de desserts.

UN NOUVEAU REBOND

En 2022 en revanche, les dirigeantes ont dû faire face à l'inflation des prix de l'énergie et des matières premières. « Nous avons décidé de ne pas répercuter toutes ces hausses sur les prix, mais plutôt d'impacter notre marge, et de réduire notre budget marketing et lancement de produits ». La difficulté ou moindre fréquentation de magasins bio, a aussi freiné la croissance. « En contrepartie, nous avons développé la transformation à façon, par exemple pour le compte d'agriculteurs qui disposent de magasins

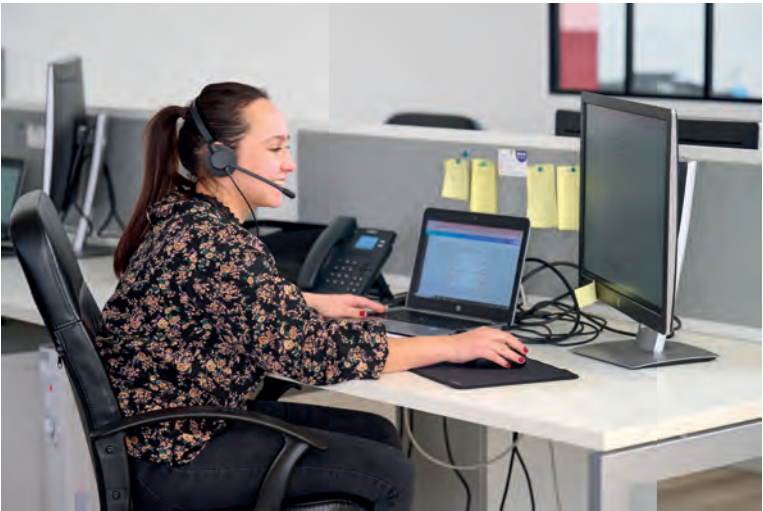
de producteurs. À partir de cette année, nous allons également le faire pour des sociétés qui souhaiteraient estamper leur marque sur ces produits conviviaux ». La société a pleinement réussi son ancrage à Belleville. Son équipe de 8 personnes connaît très peu de turn-over. Elle a recours aux services des ESAT locaux pour le packaging ou l'enrobage au chocolat. Une petite boutique sur place permet d'entretenir les liens avec la clientèle locale, lors notamment de ses opérations Too good to go (application anti-gaspillage alimentaire), permettant d'écouler les dates courtes. « Nous en profitons pour associer les visiteurs à des dégustations de nouveaux produits ». Chiche ! pense déjà à s'agrandir, et de façon privilégiée, à Belleville bien sûr.



INFOS CLÉS

Transformation et conditionnement de légumineuses

- Diffusion : 70% en magasins bio, 20% en vente à façon, 5% en e-commerce, 5% en grande distribution.
- 33 tonnes de légumineuses transformées en 2022
- CA prévisionnel 2023 : 600 k€, en progression de 30% par an
- Effectif : 8
- Sous-traitance : ESAT de Belleville et ESAT de Lyon



CAP TEL CHOISIT LE BEAUJOLAIS POUR SE DÉVELOPPER

Quand des entreprises délocalisent les services d'appel, Cap Tel fait le choix inverse. François Bertotto, fondateur de la société en 2006, a créé un site à Limas en 2022, qui occupe déjà 10 personnes en début d'année 2023, et 15 d'ici septembre prochain.

François Bertotto, rejoint par son fils Rémi en 2017, est à l'origine d'un centre d'appels peu commun. Ici, pas de campagnes téléphoniques massives auprès des particuliers. Cap Tel agit comme un service B to B, accompagne les entreprises dans leur développement, en apportant l'appui d'équipes qualifiées intervenant sur une grande diversité de missions : acquisition de nouveaux clients, fidélisation, amélioration de la trésorerie, enquêtes et études... « Ce sont les clients qui le disent : nous apportons des services véritablement innovants. Par exemple, nous avons démarré une collaboration avec un groupe pétrolier, et pour leurs commerciaux, nous avons pris des rendez-vous très qualifiés auprès d'une cible pointue de grands comptes. Nous avons poursuivi avec eux par la mise en place d'une équipe externalisée de télévente qui génère en moyenne une centaine de nouveaux clients par mois. Notre spécialité ? Les solutions à forte valeur ajoutée pérennes dans le temps », décrit Rémi Bertotto. Bien souvent, ce sont les responsables commerciaux des entreprises clientes qui viennent former les collaborateurs de Cap Tel. En cours de mission, les salariés de Cap Tel sont eux-mêmes en capacité, par leurs remontées terrain, d'être force de proposition et parfois de contribuer à faire évoluer les offres des clients.

UNE CROISSANCE DE 35% DEPUIS 2021, FONDÉE SUR LA QUALITÉ
« Quand François a créé Cap Tel, en 2006, après une expérience de quinze années comme directeur commercial et marketing, il a vu se professionnaliser les relations commerciales en BtoB.

Il a souhaité en ouvrir l'accès à toutes les entreprises, y compris aux TPE et PME ». François Bertotto a formé, au démarrage, une équipe fidèle à l'île Maurice, composée à ce jour de 30 collaborateurs. Mais des missions toujours plus pointues, ou des acteurs désireux de faire appel à des ressources en France, ont conduit l'entreprise à créer une implantation locale. « Pourquoi le Beaujolais ? Je suis né et j'ai grandi ici, le territoire est en plein développement et Villefranche dispose de tous les avantages d'une petite ville, ajoute Rémi Bertotto. Nous employons aujourd'hui 10 personnes, 15 d'ici la fin de l'année, sur des missions réalisées aussi bien pour un groupe du CAC 40 que des start-up. Depuis 2018, les entreprises ont de plus en plus de mal à recruter, analyse encore le dirigeant. Elles subissent aussi le télétravail, du turn-over, ou des activités en dents-de-scie. Il est important pour elles de pouvoir s'appuyer sur des ressources externalisées, plus flexibles, offrant des solutions sur mesure, tout en maîtrisant leur budget, en transformant des coûts fixes en coûts variables ». Un cabinet juridique a ainsi pu passer d'un taux de prise d'appels entrant de 95 sur 100, contre 45 sur 100 auparavant, avec une nouvelle organisation de l'accueil téléphonique qui engendre un taux de satisfaction élevé. « Notre fierté est d'accueillir nos clients, d'autant plus lorsqu'ils sont locaux, de leur faire rencontrer nos équipes qui vont travailler pour eux. Ici, nos espaces de travail permettent à chacun de communiquer, de se sourire, s'applaudir... Cap Tel est avant tout une entreprise familiale, qui se développe en conservant son état d'esprit et ses valeurs ». ■



CCI FORMATION BEAUJOLAIS SE DOTE DE NOUVEAUX LOCAUX POUR MIEUX ACCUEILLIR SES CLIENTS !



Ce 24 mars, les nouveaux locaux de CCI formation ont été inaugurés par Denis Garnier président de la CCI Beaujolais en présence de chefs d'entreprise, clients du centre, de formateurs, d'élus locaux et de Jean-Jacques Boyer sous-préfet de Villefranche sur Saône. Plus de 60 personnes assistaient à cet évènement. Afin de mieux accueillir ses clients, le Centre de Formation de la CCI Beaujolais est installé depuis décembre en rez de chaussée du 92 rue Henri Dépagnieux à Limas sur le campus du Beaujolais dans de nouveaux locaux fonctionnels et lumineux. CCI Formation Beaujolais, dirigé par Alexandre de Franceschi, Directeur général de la CCI Beaujolais accompagne les dirigeants du territoire et leurs collaborateurs sur leurs besoins en formation. Ce centre est également ouvert aux particuliers qui souhaiteraient monter en compétences ou démarrer une reconversion professionnelle. Chaque année, l'offre du centre de formation se renouvelle, s'étoffe pour s'adapter à l'évolution des compétences. Ainsi en 2023, il propose de nouvelles formations comme « web et web mobile » en partenariat avec Pôle Emploi une formation certifiante de 11 mois préparant au métier de développeur web ou bien encore « les gestes qui sauvent » pour les collaborateurs qui partent à la retraite, une formation que les entreprises doivent obligatoirement proposer à leurs salariés depuis 2020.

Le second semestre verra l'ouverture de stages de récupération de points du code de la route dans les locaux de CCI Formation afin d'appuyer la mobilité des entrepreneurs et des salariés. Autre nouveauté, CCI Formation Beaujolais est agréé centre d'examen pour le Test d'évaluation de français (TEF). Ce test de référence internationale mesure le niveau de connaissances et de compétences en français. Il est ainsi reconnu officiellement par le ministère français de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère français de l'Intérieur, le Secrétariat d'État aux Migrations suisse... Au-delà de l'offre catalogue, l'équipe de CCI formation Beaujolais conçoit et réalise à la demande des entreprises des formations sur mesure dans le cadre du Plan de Développement de Compétences, et/ou du Compte Personnel de Formation. ■



Tél 04 74 62 95 85
Hors langues : Sylvain Berthet · s.berthet@beaujolais.cci.fr
Langues : Aleksandra Chauvrat · a.chauvrat@beaujolais.cci.fr
Retrouvez toute l'offre de formation sur www.beaujolais.cci.fr



CCI FORMATION BEAUJOLAIS DEVIENT CENTRE AGRÉÉ
POUR LA PASSATION DES CERTIFICATIONS DE FRANÇAIS (TEF) !

Ce test de référence internationale mesure le niveau de connaissances et de compétences en français. Le TEF certifie le niveau de français. Il est également reconnu dans le cadre des démarches pour :

- Intégrer un établissement scolaire, universitaire.
- Obtenir la nationalité française ou suisse avec le TEF Intégration, Résidence et Nationalité.
- Obtenir la carte de résident en France avec le TEF Intégration, Résidence et Nationalité.

Valoriser son niveau A1 (élémentaire) dans le cadre du CIR (Contrat d'intégration républicaine) avec le TEF Intégration, Résidence et Nationalité.

Il est reconnu officiellement par le ministère français de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère français de l'Intérieur, le Secrétariat d'État aux Migrations suisse.

Des sessions sont ouvertes dès juin.

Vous avez des questions ?
Contactez-nous
Aleksandra Chauvrat
Responsable Centre d'Etude de Langues
Tél. LD : 04 74 62 74 10
a.chauvrat@beaujolais.cci.fr
CCI Formation Campus du Beaujolais
92 rue Henri Dépagneux 69400 Limas

Toutes nos offres de formation sur
www.beaujolais-cci.com

AGENDA FORMATION



SECURITE
Les 11, 12, 22, 23, 24 mai 2023
Membre du CSE pour la Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Le 30 mai
Maintien et actualisation des compétences SST

Les 19 et 20 juin
SST
Sauveteurs Secouristes du Travail

COMMUNICATION & EFFICACITE PROFESSIONNELLE
Les 20 et 21 juin
Développer son potentiel relationnel pour mieux collaborer

COMPTABILITE & GESTION
Les 7, 8, 13, 14, 22, 29 septembre
Gérer la paie*

VENTE-RELATION CLIENT
Les 28, 29 septembre et 9, 18, 19 octobre
Préparer et mener une négociation commerciale*

BUREAUTIQUE *
Les 26 et 27 juin
Excel perfectionnement

Le 4 juillet
Outlook débutant

Les 6 et 7 juillet
Word débutant

Les 10 et 11 juillet
Excel débutant

Les 18 et 19 septembre
Word débutant

Les 21 et 22 septembre
Excel débutant

Les 25 et 26 septembre
Excel perfectionnement

Les 28 et 29 septembre
Excel intermédiaire

Les 2 et 3 octobre
Word intermédiaire

Certifiez vos compétences grâce au PCIE (ICDL) et TOSA !

MANAGEMENT
Démarrage à tout moment de l'année !
Exercer le rôle de tuteur en entreprise*
Manager un projet*
Manager son équipe au quotidien*
Gérer les tensions et les conflits

Programme de formation www.beaujolais-cci.com



*éligible au CPF - Compte Personnel Formation

LANGUES
Du 17 au 21 juillet
Du 28 août au 1^{er} septembre
Junior intensive week collégiens/lycéens

les 14 juin et 11 octobre
Sessions Certificat VOLTAIRE

30 h nous consulter
Anglais de la viticulture et de l'hôtellerie

40h nous consulter
Toutes langues
Formule individuelle sur mesure



LE PORT DU BEAUJOLAIS A ACCUEILLI LE MONDE DU BOIS,
UNE FILIÈRE DYNAMIQUE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Mardi 28 mars, Fibois 69 l'association des professionnels de la filière Forêt-Bois dans le département du Rhône et la Métropole Lyonnaise a organisé pour ses adhérents une visite du port du Beaujolais, PK 41 et de ses bureaux. Exploitée par la CCI depuis 1936, la plateforme multimodale réalise un chiffre d'affaires de 1,8 M€. Près de 1,7 millions de tonnes de marchandises dont 38 % de bois, omniprésent sur les quais sous forme de rondins ou de plaques, transite par le port chaque année. D'ailleurs les nouveaux bureaux du port, qui représentent un investissement d'1 M€, livrés en mai, sont édifiés avec une structure bois.

Lors de cette visite Bernard Sarve, nouveau directeur du port a annoncé que la modernisation du port se poursuivrait en 2023 avec l'engagement d' une nouvelle tranche de 2M€ de

travaux. VNF opérateur national qui gère 2 réseaux fluviaux complémentaires (frêt et tourisme), présent lors de cette manifestation, a répondu aux questions des participants. La visite du port s'est poursuivie par la tenue de leur assemblée générale à ParcExpo, autre équipement géré par la CCI Beaujolais. 140 participants acteurs de la filière bois y participaient.

De nombreuses personnalités étaient également au rendez-vous de l'interprofession départementale dont Pascal Ronzière, Président de l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et Alexandre de Franceschi, Directeur général délégué de la CCI. Denis Garnier président de la CCI Beaujolais invité à s'exprimer a insisté sur l'importance de cette ressource. « Le bois irrigue l'ensemble du territoire avec une multitude d'entreprises » a-t-il rappelé.

PK 41, LE PORT DU BEAUJOLAIS, VISE LE LABEL ENGAGÉ RSE !

Dans le cadre de sa volonté d'amélioration continue et afin de valoriser les actions menées pour le développement durable, le port du Beaujolais PK41, plateforme multimodale, embranchée fer /route, a initié une démarche RSE. Suite à son premier Focus RSE, il a obtenu en février dernier le niveau Initial du label Engagé RSE Afnor. L'ensemble de ses certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 a été renouvelé.

PK 41 exploité par la CCI Beaujolais fournit différents services : vrac conventionnel, colis lourds, logistique urbaine, préparation de commande, changement de conditionnement, empotage/dépotage (hors manutention fluviale), groupage dégroupage (crossdock)

Des solutions de stockage sont également proposées.

Contact Bernard Sarve - Directeur b.sarve@beaujolais.cci.fr - Tél 04 74 02 71 50
PK 41 Port du Beaujolais 175 rue Denis Papin 69400 Villefranche-sur-Saône www.portvillefranchesursaone.fr

LA CCI BEAUJOLAIS VOUS AIDE
DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR VOS PROJETS



Retour sur l'accompagnement de la CCI sur le projet « Automne Vermorel culturel et gourmand » porté par la ville de Villefranche

Ce dossier a reçu la labellisation « Année de la gastronomie » fin septembre accompagnée d'une subvention de 20k€. Le réseau des CCI avait été sollicité par l'Etat afin d'accompagner opérationnellement la mise en œuvre de ce dispositif.

Associer culture et gastronomie est l'un des fers de lance du projet municipal Maison Vermorel. Demeure classée aux Monuments Historiques en 2019, elle a été donnée à la Ville de Villefranche et est actuellement en cours de réhabilitation. A partir de janvier 2024, la maison Vermorel sera un tiers-lieu innovant dédié à la culture, au culinaire et à l'économie.

Pour préfigurer l'ouverture de la maison Vermorel, la manifestation « un automne culturel et gourmand » autour des arts visuels, de la culture, et de la gastronomie a eu lieu le 2 octobre dans le parc Vermorel : Parmi les nombreuses animations proposées, le public a pu découvrir les créations d'artistes ou artisans locaux à travers l'exposition « Gourmandises », assisté à une conférence "Villefranche sous les étoiles" de l'ancien directeur du guide Michelin, Jean-François Mesplède, écouté un

concert gourmand "Petits plats pour grand ensemble" avec la réalisation de plats en direct... Cet événement a rencontré un beau succès.

Sur cette opération, la CCI Beaujolais a accompagné la ville de Villefranche dans la constitution, le dépôt puis l'instruction du dossier d'aide pour le projet « Automne Vermorel culturel et gourmand (Maison Vermorel) » dans le cadre de l'année de la gastronomie - volet 4 (Automne des producteurs).

Ce service de la CCI en recherche de financements est accessible aux entreprises et aux collectivités. Vous avez un projet ? Il vous suffit de contacter Valérie Vairet Conseillère Entreprises Financement et gestion à la CCI Beaujolais qui vous informera sur les aides existantes et vous accompagnera dans le montage du dossier de subvention. N'hésitez plus, contactez-nous !

Contact
Valérie Vairet
Conseillère Entreprises Financement et gestion
v.vairet@beaujolais.cci.fr
T. 04 74 09 32 64 •
Port. 06 73 84 18 48

COMMENT PILOTER SON ACTIVITÉ ? CONFÉRENCE JEUDI 8 JUIN À LA CCI

C'est pour répondre à cette interrogation majeure dans le quotidien du chef d'entreprise que la CCI Beaujolais convie les jeunes entreprises à une conférence le jeudi 8 Juin de 9h00 à 10h30 dans ses locaux. L'occasion avec l'intervention de Bertrand Bieniek, expert-comptable, membre de l'AVEC, associé cabinet Good Morning de découvrir les différentes actions à entreprendre, les outils à mettre en place pour piloter son entreprise mais aussi d'acquérir les bons réflexes pour identifier les premiers signaux de fragilité et prendre au plus tôt les mesures correctives...

Cette réunion permettra également d'échanger avec d'autres dirigeants afin de rompre l'isolement du chef d'entreprise et

d'apporter de l'information essentielle pour aider au démarrage et au développement de l'activité.

Cette conférence qui s'inscrit dans le cycle « Rencontres des Nouveaux Dirigeants » est animée par Valérie Vairet Conseillère Entreprises Financement et gestion à la CCI Beaujolais.



Inscription sur www.beaujolais.cci.fr
Contact Valérie Vairet Conseillère
Entreprises Financement et gestion
v.vairet@beaujolais.cci.fr
T. 04 74 09 32 64 • Port. 06 73 84 18 48

AMÉLIOREZ VOTRE PERFORMANCE GRÂCE AUX CONSEILS
EN RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION,
UN NOUVEAU SERVICE DE VOTRE CCI !

Dans un contexte mouvant, manager les ressources humaines et les compétences est un enjeu pour l'entreprise. Recruter, intégrer un nouveau collaborateur, développer les compétences et fidéliser ses collaborateurs, c'est faire du capital humain la valeur ajoutée de l'entreprise, un véritable levier de performance, un atout concurrentiel, un facteur de pérennité.

Cette nouvelle offre de service de la CCI Beaujolais s'adresse à toutes les entreprises du territoire. Elle est destinée à vous accompagner dans votre stratégie et votre gestion des Ressources Humaines par la mise à disposition de différentes prestations.

Ce service comprend les outils SOLUCCIO avec, notamment, un autodiagnostic « RH Chrono » accessible en ligne et gratuit. En moins de 10 minutes, il vous permet d'avoir une vision synthétique de vos points forts et de vos points de vigilance en matière de Ressources Humaines : recrutement, Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels, Qualité de Vie et Conditions de Travail, transformation, marque employeur... Une fois le rapport établi, c'est un excellent support pour un premier échange avec votre conseillère RH de la CCI Beaujolais, n'hésitez pas à la contacter !

Votre CCI vous proposera très prochainement des ateliers et réunions d'informations sur différentes thématiques RH et organisation interne. N'hésitez pas à soumettre vos besoins et à suivre notre actualité sur notre site et les réseaux sociaux.



Sachez que vous pouvez également bénéficier d'un accompagnement individualisé et personnalisé !



Pour toute question
sur les Ressources Humaines
Aurélié DEPAY
a.depays@beaujolais.cci.fr
Retrouvez toutes nos offres sur
www.beaujolais.cci.fr

ENQUÊTE DES CONSOMMATEURS
OBJECTIF : DESSINER LE COMMERCE DE DEMAIN



Ces enquêtes visent à mesurer les flux de consommation et répondre à des questions simples : Qui achète, quoi, où et comment sur le territoire ?

L'objectif est d'analyser les habitudes de consommation de façon objective, fine et localisée, et ainsi apporter des infor-

mations précieuses aux commerçants et développeurs d'enseignes mais aussi aux collectivités locales pour prendre les bonnes décisions, répondre ainsi aux enjeux du commerce de demain et aux attentes des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes.

CE QUE L'ENQUÊTE RÉVÈLE

- Le budget de consommation des ménages
- Les parts de marchés des différents formats de distribution
- L'emprise d'Internet sur la consommation
- L'attractivité des pôles commerciaux
- Les tendances liées à la consommation de produits bio, en circuits courts, le vrac, les achats de seconde main, les livraisons...
- L'usage des différents moyens de transport pour faire ses achats
- Les différentes pratiques en termes de restauration

Consultez la synthèse www.beaujolais.cci.fr

ÉNERGIE
ET MATIÈRES PREMIÈRES :
LA CCI BEAUJOLAIS
ET LA CMA DU RHÔNE AUX COTÉS
DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



P rès d'une vingtaine de commerçants et artisans, pour la plupart membres des unions commerciales et artisanales du Beaujolais, ont participé en février dernier à une table ronde sur les thèmes du coût de l'énergie et des matières premières à la CCI.

Après une présentation des dispositifs existants, les dirigeants ont cherché ensemble les solutions sur ces deux problématiques lors de cette réunion co organisée par la CCI Beaujolais et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône. Les échanges ont permis d'évoquer les bonnes pratiques pour minimiser les consommations ainsi que les réponses possibles en matière d'achat (groupement, courtier, ...).

Les commerçants et artisans qui souhaitent le document de synthèse et la fiche d'auto-diagnostic conçus à cette occasion peuvent en faire la demande à la CCI Beaujolais, auprès de Pascal Charasson et de Valérie Vairet Direction de la performance pour les Entreprises, ou auprès de la CMA du Rhône, Cécilia Michaud et Cédric Varagnat ainsi qu'auprès de leur Union Commerciale et Artisanale.

Pour les professionnels particulièrement touchés par la hausse des coûts de l'énergie ou/et des matières premières, rappelons qu'ils peuvent se faire accompagner par les experts des chambres consulaires avec un diagnostic plus poussé de leur situation et des solutions adaptées à leur cas. De nombreux dispositifs financés par l'ADEME peuvent être mobilisés.

Cette table-ronde s'est tenue à l'initiative d'Henri Desmou-lins Vice-Président de la CCI Beaujolais et de Xavier Coquillat membre élu ainsi que de Martine Glandier adjointe au maire de Villefranche et de Delphine Dubost-Stival Conseillère municipale.

Contact
CCI Beaujolais : Pascal Charasson
p.charasson@beaujolais.cci.fr
CMA : Cécilia Michaud
c.michaud@cma-auvergnhonealpes.fr

FACILITER VOS DÉMARCHES
POUR ENGAGER VOTRE ENTREPRISE
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE !

La transition écologique est un enjeu majeur pour les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité. Sur tout le territoire, le réseau des CCI déploie des dispositifs pour accompagner les professionnels qui souhaitent s'engager dans une démarche de transition écologique, et plus largement de développement durable, et en faire un levier économique pour innover, se différencier, réduire ses coûts et développer son activité.

En Beaujolais, vous pouvez bénéficier de diagnostics : visite énergie, économie circulaire... ou d'accompagnement.

EN BREF

- OBJECTIFS DE LA VISITE ÉNERGIE
- Dresser un bilan des consommations globales de votre entreprise
 - Rationaliser vos consommations énergétiques
 - Découvrir des pistes pour améliorer vos habitudes énergétiques
 - Réduire votre facture
- OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- Connaître les piliers de l'économie circulaire
 - Évaluer la maturité de votre entreprise sur la thématique de l'économie circulaire
 - Bénéficier d'un plan d'action sur-mesure pour vous développer de manière durable et responsable, avec des préconisations concrètes et rapides à mettre en place



En savoir plus www.beaujolais.cci.fr

ARRIVÉE D'INÈS VIAL
À LA CCI BEAUJOLAIS

Elle a rejoint la Direction pour la Performance des Entreprises début mai. Elle remplace Ugo Prost au poste de Conseiller International et a pour mission de conseiller, d'aider et d'accompagner les entreprises du Beaujolais dans leur développement à l'international.

La CCI, dans le cadre de la Team France Export, vous accompagne dans toutes vos démarches !

Contact
Inès Vial Conseillère International
Team France Export
(Auvergne-Rhône-Alpes)
T. 04 74 62 73 75
Port. 07 62 00 52 64
i.vial@beaujolais.cci.fr



trèsBeaujolais

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE, LE CHEMIN VERS L'EXCELLENCE

Découvrez nos offres de formations

Formations personnalisables

Nous vous proposons un accompagnement complet : un diagnostic des besoins, une ingénierie financière et une mise en œuvre des formations en inter ou en intra-entreprise...

Un centre d'étude de langues

Une offre sur mesure de formation des besoins de réponse à ses demandes

gnées, l'offre de elle est aussi souple n face à face, es, et à distance en

C'est pour répondre à cette interrogation majeure dans le quotidien du chef d'entreprise que la CCI Beaujolais convie les jeunes entreprises à une conférence le jeudi 8 Juin de 9h00 à 10h30 dans ses locaux. L'occasion avec l'intervention de Bertrand Bieniek, expert-comptable, membre de l'AVEC, associé cabinet Good Morning de découvrir les différentes actions à entreprendre, les outils à mettre en place pour piloter son entreprise mais aussi d'acquérir les bons réflexes pour identifier les premiers signaux de fragilité et prendre au plus tôt les mesures correctives... Cette réunion permettra également d'échanger avec d'autres dirigeants afin de rompre l'isolement du chef d'entreprise et d'apporter de l'information essentielle pour aider au démarrage et au développement de l'activité.

Cette conférence qui s'inscrit dans le cycle « Rencontres des Nouveaux Dirigeants » est animée par Valérie Vairet Conseillère Entreprises Financement et gestion à la CCI Beaujolais.

Inscription sur www.beaujolais.cci.fr
Contact Valérie Vairet Conseillère Entreprises Financement et gestion
vvairet@beaujolais.cci.fr
T. 04 74 09 32 64 • Port. 06 73 84 18 48

CAMPUS DU BEAUJOLAIS
92 rue Henri Dépagueux
69400 LIMAS

CCI FORMATION BEAUJOLAIS

Tél. : 04 74 62 95 89
formation@beaujolais.cci.fr
www.beaujolais.cci.fr



CCI BEAUJOLAIS

SOLUCCIO

Les offres



LES CCI
D'Auvergne-Rhône-Alpes

Faciliter vos réussites, c'est notre métier !

NUMÉRIQUE



INTERNATIONAL



DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



COMPÉTENCE RH



COMPÉTITIVITÉ



ENTREPRENEURIAT



FINANCES



TERRITOIRES



CRISE > RÉAGIR



Plus facile avec ma CCI !

Nos solutions

pour les entreprises et les collectivités

Contact : cci@beaujolais.cci.fr

www.beaujolais-cci.com